

La CNIL internationalise sa stratégie de protection des données personnelles



© 2025 Les Echos Publishing

Alors que l'environnement devient de plus en plus interconnecté et que la circulation des données personnelles s'intensifie, notamment avec le développement mondial des technologies, la CNIL estime qu'il est indispensable de défendre un haut niveau de protection des données personnelles en France, en Europe et dans le monde. En complément de son plan stratégique 2025-2028, elle intègre donc un cadre renforcé pour une protection des données à l'échelle mondiale.

Des objectifs à atteindre et les impacts attendus

Cette stratégie s'appuie sur trois axes prioritaires :

- fluidifier la coopération européenne ;
- promouvoir des standards internationaux élevés de protection des données personnelles tout en accompagnant l'innovation et la circulation des données ;
- consolider son réseau d'influence européenne et internationale en portant un modèle de protection des données personnelles centré sur l'équilibre entre innovation et protection des personnes.

Dans son document, elle fixe, pour chacun de ces trois axes, des objectifs à atteindre et les impacts attendus.

Pour consulter le document : www.cnil.fr

© 2025 Les Echos Publishing